

MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE,
AUPRES DES NATIONS UNIES



46 E. 74th STREET
NEW YORK, NY 10021
TEL: (212) 717.5556
FAX: (212) 717.4492

**DECLARATION DE S.E. M. DJANGONE-BI D. PHILIPPE
REPRESENTANT PERMANENT DE LA COTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES**

**13^e Commission du développement durable (C.DD 13)
sur : Module thematique du cycle d'application 2004-2005
Concretisation des engagements politiques
New York du 11 au 22 avril 2005**

New York, le 20 avril 2005

Monsieur le President,

Permettez moi de vous feliciter pour ce brillant rapport issu des discussions entre les grands groupes et l'equipe de la commission. du developpement durable.

Notre intervention portera sur trois points

- la gestion integree des ressources en eau ;
- les etablissements humains ;
- les perspectives.

I- GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU EN COTE D'IVOIRE

La politique ivoirienne de gestion durable pour un acces d'un plus grand nombre aux ressources en eau et la definition de strategies correspondantes reposent sur deux axes complem.entaires

- l'approche de la gestion integree comme principe de base ;
 - l'adoption d'un cadre adapte d'interventions sectorielles.
- Notamment en ce qui concerne les usages lies a l'eau.

Dotee de ressources hydrauliques relativement abondantes (39 milliard de m³ d' eau de surface et 3 8 milliard de m³ d' eaux souterraines), la Cote d' Noire s' est engagee dans une approche integree et participative.

Notre pays, tout en considerant ses priorites nationales, opte pour des actions concretes tant au niveau. regional (relations SUDISUD) avec le partage des experiences ; qu' au niveau international avec l' aide des bailleurs de fonds afin de nous permettre de beneficier des investissements dans le domaine de la gestion des ressources en eau, de l'assainissement et des etablissements humains.

Des actions engagees avec l'appui des partenaires au developpement, notamm.ent le PNUD et la F.A.O, ont permis d'obtenir quelques resultats avec l'elaboration de la loi portant code de l'eau (decembre 1998) ; le systeme d'information geographique du bassin du

fleuve Bandama (1999) et le plan directeur de gestion integree des ressources en eau 2000 -- 2015 (2001).

A - L'eau potable

En milieu urbain 618 local.ites sont alimentees en eau potable .
En milieu rural deux technologies sont developpees

-l'hydraulique villageoise amelioree avec 104 localites desservies sur 1271 qui repondent aux criteres techniques ;

l'hydraulique villageoise avec 19.539 points d'eau realises.

B - L'assainissement

Dans la Capitale economique, Abidjan, 33% de la population utilise le systeme d'egouts et 45% les fusses sceptiques et puits fi ltrants.

Quelques vilies de I ' interieur disposent d' une amorce de **reseau d' evacuation d' eaux usees.**

Un projet pilote en milieu rural a permis d'avoir 2500 latrines ameliordes a fusses ventil es.

II - ETABLISSEMENT}IUMAIN

Beaucoup reste a faire a ce niveau malgre quelques rehabilitations. Les zones a habitats spontanés dans les quartiers peri-urbains constituent un souci majeur pour le Gouvernement dans la mesure of les personnes y habitant, une fois rel.ogees pr6arent loner leurs logements a d'autres personnes pour aller reconstituer d'autres habitats spontanés, non salubres ailleurs.

Dans le milieu rural les conditions d'eligibilite a l'electricitation, le lotissement et l'amdlioration de l'habitat;ont entraine l'urbanisation **dun nombre important de villages.**

Iii - PERSPECTIVES

Les objectifs du mil lenaire ne peuvent se realiser sans le concours des institutions internationales et l'aide des pays developpes. C'est done dans cet environnement que la CBte d'Ivoire a prevu dans son programme quinquennal apres la sortie de la crise

- de doublerr le nombre de localites desservies en eau potable ;
- d'equiper en pompes a motricite humaine tous les villages de plus de 400 habitants;
- de proceder a l'amenagement de reseau d'assainissement dans les villes principales avec des usines de traitement des eaux usees ;
- de reduire de plus de la moitie les quartiers a habitats precaires;
- de renforcer les capacites.

TeJs sont, Monsieur le President, les quelques points saillants sur lesquels mon Gouvernement tenait **a tirer l'attention de l'illustre assemblee.**

Je vous remercie.